

plein cintre et indiquent le style du XVII^e siècle ; je me souviens d'avoir vu l'intérieur de cette cour planté d'arbres. Il existe dans les rez-de-chaussée de la grande maison, séparée de la rue des Auges par une cour, de vastes locaux, qui sont un souvenir des salles du couvent des Grands-Carmes des Terreaux ; mais on ne peut que difficilement juger de la hauteur intérieure qui n'est plus la même, par suite de la division en deux étages de ces salles, qui ont vraisemblablement servi aux assemblées dont j'ai précédemment parlé.

Sur le plan de Séraucourt, 1740, la place *Neuve-des-Carmes* se distingue de la petite rue *Sainte-Catherine* par un autre alignement et une plus grande largeur ; elle est appelée place *Sainte-Catherine*, et ce fut donc postérieurement à 1740 qu'elle prit le nom de place *Neuve-des-Carmes* ; mais avant ce nouveau baptême sa superficie était la même. D'ailleurs on peut s'en assurer en regardant les constructions qui bordent le côté oriental de la place : la maison basse n° 1, me semble devoir dater du commencement du XVII^e siècle, et celle n° 3 a été bâtie peu d'années avant la Révolution, sur l'emplacement de plusieurs vieilles constructions. Du côté opposé, la belle et grande maison n° 12 fut élevée, à la même époque, par un entrepreneur nommé Dupeuble, pour le compte des Carmes, et sur un terrain dépendant de leur ténement. Je ne saurais dire si les Carmes agirent à l'exemple des Feuillants, qui cédèrent, vers 1740, une partie de leur jardin à un entrepreneur, avec l'obligation de construire à ses frais des maisons dont il jouirait pendant un certain nombre d'années ; la propriété devait ensuite en rester à ces religieux. (Descr. de Lyon, 1741.)